

bioactualités

9/12

LE MAGAZINE DU MOUVEMENT BIO

NOVEMBRE



Ça boume: Lupins et soja cherchent producteurs bio Page 8

Ça aide: Un catalogue de mesures durables Page 4

Ça trompe: Les bilans écologiques Page 14

30 ANS JAHRE

amw.ch KA 13 12

LANDOR Desical

Produit pour l'hygiène d'étable

Ses buts

- Réduit les taux cellulaires durant toute l'année
- Améliore la propreté des mamelles et des pis
- Améliore l'hygiène dans les logettes et les couloirs
- Améliore le climat d'étable
- Combat les maladies des onglons

La solution de LANDOR se nomme Desical

Admis en agriculture biologique

Appel gratuit
0800 80 99 60
0800 LANDOR
landor.ch

LANDOR, fenaco société coopérative
Rte de Siviriez 3, 1510 Moudon
Tél. 058 433 66 13
Fax 058 433 66 11
E-Mail info@landor.ch

LANDOR
«L'assurance d'être satisfait»
www.landor.ch

UFA

Aliment démarrage

UFA 174 F/274

aux oligoéléments organiques

- Disponibilité rapide et effective
- Renforce les défenses immunitaires
- Bonne fécondité et santé du pis

Rabais Fr. 2.-/100 kg sur assortiment UFA bio pour vaches laitières valable jusqu'au 01.12.12

ACTION

ufa.ch

Dans votre **LANDI**



LINUS SILVESTRI AG
Partenaire opérationnel pour le bétail
9450 Lüchingen/SG

Tél. 071 757 11 00 Fax 071 757 11 01
Email: kundendienst@lsag.ch
Site Internet: www.bioweidebeef.ch

Commercialisation et conseil:

Linus Silvestri, Lüchingen
Jakob Spring, Kollbrunn
Urs Huser, Dietschwil

Natel 079 222 18 33
Natel 079 406 80 27
Natel 079 339 24 78

Votre chance – nous cherchons de nouveaux producteurs de Bœuf de Pâturage BIO®


Nous cherchons toujours


- Remontes d'engraissement provenant de troupeaux allaitants ou laitiers avec prime de qualité intéressante en fonction des résultats d'abattage
- Nouveaux producteurs de Bœuf de Pâturage BIO pour les formes de production suivantes: achat de remontes d'engraissement pour engraissement de finition, production laitière ou troupeau allaitant avec engraissement de finition (cf. www.lsag.ch)
- Éleveurs de vaches mères pour la production d'Aubrac

Vos avantages:
Intéressantes possibilités d'écoulement dans le programme Bœuf de Pâturage BIO.

Nous commercialisons:
Reproducteurs Aubrac, génisses F-1 pour vaches mères, remontes d'engraissement bio, veaux d'étal bio, petits veaux bio, porcs bio, truies bio, porcelets bio, vaches de réforme bio

Téléphonez-nous, nous vous conseillerons volontiers!





BIOSOL

Engrais organiques

Engrais granulés

Biosol (riche en chitine 7-1-1)
Bioilsa 11 (11-1,2-0,5)

Engrais liquides

AminoBasic (9% N)
VinaBasic (5-0-0,5)

Andermatt Biocontrol SA
Stahlermatten 6 · 6146 Grossdietwil
téléphone 062 917 50 05 · www.biocontrol.ch

 **Andermatt Biocontrol**

Il faut oser mettre le doigt là où ça fait mal

L'agriculture biologique a de grandes réussites à son actif: Moins de pesticides dans les nappes phréatiques, animaux plus heureux dans les fermes, davantage de biodiversité dans les champs. Mais le secteur bio est aussi peu un système 100 % durable que la Suisse est un pays 100 % bio: Même les paysans bio consomment des énergies non renouvelables et utilisent du phosphore dont les réserves sont limitées, et il y a aussi des inégalités sociales dans le secteur bio.

Il est vrai que l'agriculture biologique est moins éloignée que le reste de l'agriculture d'un monde où les écofondamentalistes, les

ténors de l'économie et les socioromantiques se serrent la main avec satisfaction, mais nous échouerions si nous voulions réaliser ici et maintenant l'exigence d'une durabilité totale. Nous devons plutôt chercher à combler progressivement les lacunes qui subsistent encore entre vision et réalité. Car personne ne peut dire non à cela: Nos activités entrepreneuriales doivent pouvoir couvrir nos besoins sans limiter ne serait-ce qu'infimement les possibilités des générations futures.

Pratiquer un développement toujours plus durable n'est possible que si on se donne les moyens de célébrer les points forts de sa ferme et de mettre le doigt sur les points négatifs. Avec le nouveau catalogue de critères de durabilité qu'elle a mis en ligne, Bio Suisse a créé pour ses producteurs et transformateurs un outil dont c'est justement la fonction. Prenez le temps de faire un état des lieux de votre entreprise: Commencez par remplir le questionnaire du catalogue, puis utilisez les informations qu'il contient pour réfléchir aux prochaines étapes de développements possibles. Cela se révélera un avantage pour vous et pour les générations actuelles et futures.



Stephan Jaun, Rédacteur en chef

bioactualités



8



10



12



14

ICI ET MAINTENANT

4 Rendre les fermes bio encore plus durables

Le nouveau catalogue de mesures durables de Bio Suisse permet aux entreprises agricoles et agroalimentaires de faire un état des lieux.

POLITIQUE

7 Nouvelle loi sur les épizooties

Bio Suisse recommande de voter non lors de la consultation populaire sur la révision de la loi sur les épizooties.

PRODUCTION

8 Lupin

La fenaco veut tester les graines de lupin comme aliment fourrager et ersatz du soja. Elle cherche des fermes bio pour en cultiver l'année prochaine.

10 Soja

Le soja Bourgeon suisse est très demandé. La fenaco se lance sur le marché en plus des acheteurs traditionnels (Progana et le Moulin Rytz).

RECHERCHE

12 Les bilans écologiques

Les écobilans ne sont pas encore suffisamment au point pour l'agriculture et sa complexité. Le FiBL travaille à l'amélioration de cette méthodologie.

RUBRIQUES

8 Impressum

14 Brèves

15 Petites annonces

16 Agenda

18 Conseils

19 Le dernier mot

Comment développer durablement votre entreprise

La durabilité est pour les consommateurs un critère de décision toujours plus important. Le secteur bio doit donc lui aussi se poser cette question cruciale: À quoi en est-on sur le plan de la durabilité? La réponse est aussi complexe que la question est simple. Le nouveau catalogue de critères de durabilité de Bio Suisse fournit une approche.

C'est au plus tard depuis la Conférence de l'ONU de Rio en 1992 que le développement durable est devenu un objectif de société généralement reconnu. De nombreuses communes et personnes ont repris l'Agenda 21 élaboré à Rio et le concrétisent en suivant la devise «pensée globale et action locale». C'est notamment grâce à cette discussion et à la récente visibilité des limites du libéralisme que cette question est largement débattue par l'économie: Les grandes entreprises publient des rapports de gestion durable, lancent des campagnes de développement durable et créent des fondations pour le développement durable, et les PME misent sur les énergies renouvelables ou pratiquent le *fair banking*.

Le développement durable est-il donc devenu un mot fourre-tout? L'observateur critique ne parvient quelquefois pas à se débarrasser de l'impression que la notion de développement durable ne sert qu'à repeindre la réalité en vert. Les acteurs économiques se trouvent cependant dans l'impossibilité de continuer leur écoblanchiment (*green washing*) au plus tard à partir du moment où le développement durable devient un critère de décision ancré dans l'esprit des consommateurs, ce qui est apparemment enfin le cas vingt ans après Rio, comme le montre

l'étude «Consumer Value Monitor Food» récemment publiée par l'Institut Gottlieb Duttweiler (voir aussi le bio actualités 7/12). Chacun doit donc se laisser poser cette question cruciale: «Dis-moi, à quoi en est-tu sur le plan du développement durable? Tu es une très bonne entreprise, mais il me semble que ça va trop loin pour toi?»

Question simple, réponse circonstanciée

Le développement durable est une affaire complexe définie de plusieurs manières différentes dont le dénominateur commun est: Nous voulons gérer de manière à ce que nos ressources vitales soient disponibles sans restrictions pour les générations futures. L'évaluation de cette question comprend le plus souvent l'écologie, l'économie et le social, et il existe des systèmes d'évaluation qui comprennent jusqu'à deux cents indicateurs. Il est donc quasiment impossible de répondre simplement à cette question cruciale. Mais vu qu'elle est posée de plus en plus souvent, le secteur bio – qui se considère lui-même comme durable – ne peut pas faire

autrement que d'y répondre de manière circonstanciée.

Un instrument d'autoévaluation et d'information

Bio Suisse a donc mis en ligne sur www.bio-suisse.ch un catalogue de critères qui permet aux producteurs et aux preneurs de licences d'évaluer eux-mêmes la durabilité de leur entreprise et d'identifier les éventuels points faibles et les potentiels d'amélioration. Ce catalogue, qui est accessible depuis le menu «Producteurs» ou «Transformateurs & Commerçants», rubrique «Développement durable», fournit aussi une vue d'ensemble des activités de Bio Suisse qui sont importantes sur le plan du développement durable (Cahier des charges, fiches techniques, projets) et donne beaucoup d'informations et de liens sur des thèmes du développement durable. Le bio actualités a discuté avec la responsable du projet de Bio Suisse, Nathalie Stampfli (voir l'interview ci-contre), et a voulu savoir ce que le thème du développement durable représente pour le Bourgeon.

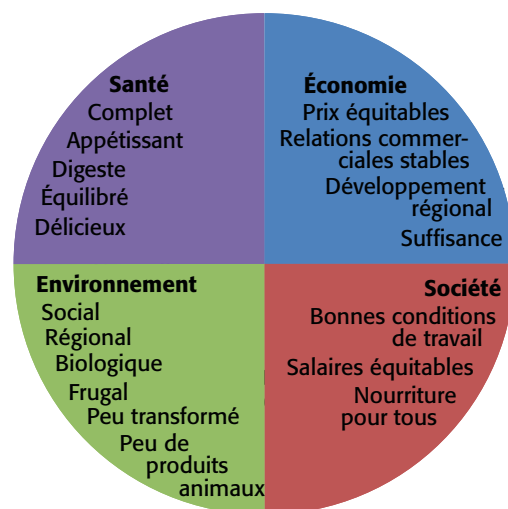
Stephan Jaun

Développement durable: La définition Brundtland

Dans le domaine de la gestion durable, c'est la définition donnée par la Commission Brundtland en 1987 qui s'est imposée au niveau international: «Le développement [durable est celui] qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins», ce qui postule les trois dimensions du développement durable: l'écologie, l'économie et le social. S'y rajoute évidemment la dimension temporelle puisqu'on parle de développement: Tout ce qu'on fabrique, construit, développe et commercialise a une influence sur la durabilité. Car la durabilité est le but tandis que le développement durable est le processus qui y mène.

sja

Les éléments de l'alimentation durable



L'alimentation durable est constituée des éléments suivants: Protection de l'environnement, société sociale, économie équitable, et enfin santé et plaisir.

«Une aide pour la branche»

bio actualités: Pourquoi Bio Suisse a-t-elle lancé ce catalogue de la durabilité?

Nathalie Stampfli: Le Comité de Bio Suisse s'est donné pour but d'avoir une évaluation du caractère durable de la branche. Des ateliers d'experts réalisés avec le FiBL nous ont d'abord permis d'étudier plus à fond la durabilité du secteur bio et de constater que le bio aussi a encore des lacunes.

Le bio n'est-il pas déjà durable en soi?

L'agriculture biologique est certainement la méthode agricole la plus durable. Nous sommes leaders dans de nombreux domaines. Ce catalogue de la durabilité doit montrer aux entreprises tout ce qu'elles ont déjà fait. Il reste cependant des domaines dont nous avons peu tenu compte jusqu'ici. Le but du Bourgeon est de poursuivre son développement sur ces points. Cette autoévaluation doit permettre de résumer les thèmes et de fournir une vue d'ensemble.

Cette évaluation est facultative – à quoi sert-elle?

Elle est destinée à sensibiliser à la question et à motiver les entreprises à prendre des mesures supplémentaires. Le but n'est pas que tous deviennent immédiatement plus durables dans tous les domaines.



Nathalie Stampfli travaille à Bio Suisse dans le secteur de la garantie et du développement de la qualité.

Faut-il s'attendre à ce qu'il en sorte une fois de nouvelles directives?

Ce travail doit avant tout être une aide pour la branche, mais on ne peut pas exclure que tel ou tel aspect entre un jour dans une directive, surtout si la plupart des concernés remplissent déjà ce critère. Dans le domaine de la transformation en tout cas, le Cahier des charges ne contient pas encore grand-chose sur la durabilité écologique.

Quel avantage direct aurai-je en tant que producteur ou transformateur si j'entreprends cette autoévaluation?

Ceux qui remplissent le questionnaire peuvent imprimer un document avec un résumé sur l'état des lieux de leur propre entreprise qui fait ressortir à quoi on en est approximativement par rapport au reste de la branche et dans quels domaines il y a des potentiels d'améliorations. Mais attention, il s'agit justement d'une autoévaluation. Le catalogue fournit aussi beaucoup d'informations pour aller plus loin. Celui qui trouve que son entreprise est un modèle de durabilité peut s'annoncer chez nous, et nous pouvons le présenter comme exemple d'excellence dans le bio actualités ou l'InfoNouvelles. Cela lui fournira une plus grande visibilité. Et tous ceux qui remplissent le questionnaire peuvent aussi participer à un concours.

Où puis-je m'adresser si je découvre des points faibles et que je désire m'y attaquer? Est-ce que Bio Suisse fournit des conseils?

Vous avez la possibilité de vous annoncer à Bio Suisse ou au FiBL. C'est en fonction des réactions que Bio Suisse pourra par exemple proposer des ateliers ou des cercles de travail sur des questions récurrentes.

Interview: Stephan Jaun

La durabilité dans l'alimentation

En Suisse, près du tiers de la pollution environnementale peut être mise sur le compte du secteur alimentaire. Il vaut donc la peine de s'y attaquer. Les comportements consommateurs individuels sont d'une importance décisive dans ce contexte.

La production actuelle des denrées alimentaires provoque divers types de pollutions, et souvent elle n'est ni socialement ni économiquement durable: produits chimiques et engrais de synthèse qui polluent les sols et les eaux, exploitation intensive qui nuit à la biodiversité et nécessite beaucoup d'énergie non renouvelable et de ressources pour assurer la production des matières premières agricoles. Ces marchandises sont transportées, transformées, stockées et conditionnées, ce qui engendre de nouvelles pollutions de l'air, émissions de CO₂, consommation de matières et déchets.

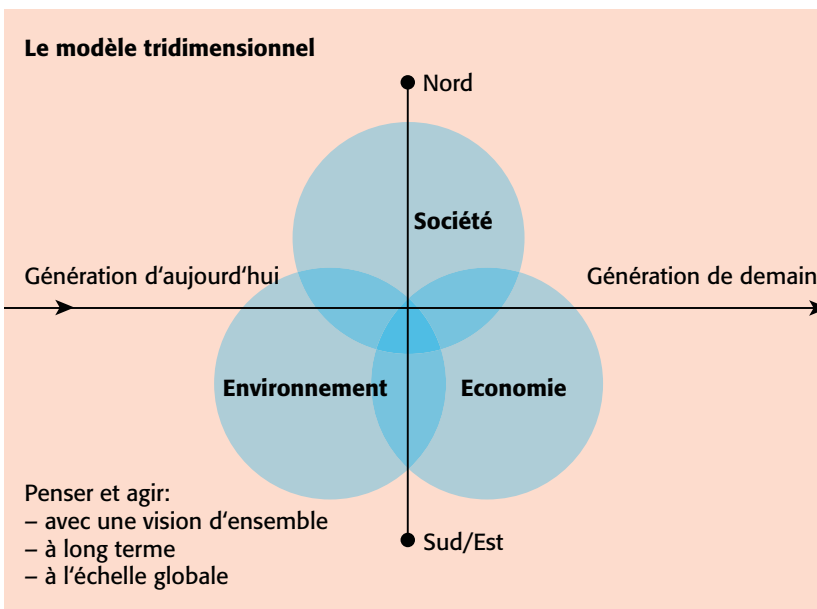
En Suisse, quelque 33 % de la pollution est due à la consommation alimentaire, 32 % à l'habitation et 13 % à la mobilité individuelle. L'alimentation est donc une source considérable de pollution – et donc un secteur dans lequel il vaut la peine d'intervenir en choisissant une alimentation durable.

Quels sont les buts de l'alimentation durable

Polluer le moins possible notre environnement naturel est donc un des buts de l'alimentation durable, mais elle comprend bien plus que cela.*

- **Protection de l'environnement:** Protection du climat, des sols, des eaux et de la biodiversité sur les surfaces utilisées par l'agriculture.
- **Économie équitable:** Prix couvrant les frais de production et donc sécurité d'existence pour les paysans du monde entier, maintien et création de places de travail dans la région, relations commerciales stables.
- **Société sociale:** Agir en partenariat,

* D'après Koerber, Karl von, et Kretschmer, Jürgen: Ernährung nach den vier Dimensionen. Ernährung & Medizin 21(4), 178–185, 2006



Tiré de: Comité interdépartemental pour le développement durable (CIDD) 2007; La Suisse sur la voie du développement durable. Points de repères.

bonnes et saines conditions de travail pour tous les acteurs de la filière de valorisation, répartition équitable des ressources et de la nourriture.

- **Santé et plaisir:** Nourriture saine et délicieuse pour maintenir à long terme la santé humaine.

L'alimentation durable comprend donc des domaines et niveaux très différents. Les deux principes suivants sont essentiels à tous les niveaux de la filière agroalimentaire, du champ à l'assiette:

- **Efficience:** Les ressources existantes (énergie, eau, sol, matières) doivent être utilisées de la manière la plus efficace possible. On pense ici avant tout à des mesures techniques concernant les véhicules et les machines, mais aussi à des méthodes agricoles intelligentes (épandeurs à tuyaux souples, arrosage par goutte-à-goutte), à des méthodes de stockage modernes (diminution des pertes) et à des systèmes comme l'agriculture biologique moderne (nécessite en règle générale moins d'énergie).

- **Suffisance:** Il s'agit de modération et d'autorestriction. Ne produire et ne consommer que les quantités dont on a réellement besoin. Notre société occidentale de consommation recèle ici un gros potentiel puisque nous consommons bien plus que nos besoins de base et que beaucoup de denrées alimentaires finissent dans les ordures.

La contribution du Bourgeon

Bio Suisse s'investit depuis trente ans pour une agriculture et une alimentation à la fois durables et saines. Même si les pionniers n'utilisaient pas aussi intensivement le mot durabilité, leur but était d'utiliser

le sol de manière à maintenir sa fertilité à long terme et à ce que les rendements restent stables grâce à la fumure organique, à la rotation des cultures et à différentes techniques agricoles, et à ce que la diversité de la vie soit protégée ou même favorisée.

Cette idée de base de l'agriculture durable se reflète dans le Concept directeur et le Cahier des charges de Bio Suisse ainsi que dans d'innombrables dispositions de détail. D'autres thèmes s'y sont rajoutés au cours des dernières années comme par exemple les travaux sur les relations commerciales équitables ou l'inclusion des exigences sociales dans le Cahier des charges.

Votre contribution comme consommatrice ou acheteur

En tant que cuisinière ou consommatrice, vous pouvez aussi fournir une grande contribution pour une alimentation durable** en suivant les règles importantes suivantes:

- Préférer les aliments végétaux. Les plats végétariens dégradent en moyenne trois fois moins le climat que les repas équivalents avec de la viande. Les denrées alimentaires animales contribuent en Suisse à 48 % des émissions de gaz à effet de serre en relation avec l'alimentation mais ne nous fournissent que 12 % des besoins en calories. La production des denrées alimentaires animales nécessite beaucoup plus de surface et consomme plus d'eau et d'énergie et affectent donc plus le climat (production fourragère, déforestation, labourage des

prairies). Ces facteurs sont cependant beaucoup moins importants en agriculture biologique, surtout pour la production de viande basée sur des herbages qui ne seraient autrement pas utilisés par l'agriculture. La viande est cependant une denrée alimentaire de haute valeur et qui est saine si on en mange peu.

- Préférer les denrées alimentaires biologiques – bien sûr avec le Bourgeon, mais tous les produits bio du monde doivent respecter des normes de base.
- Préférer les denrées alimentaires du pays, de la région et de saison. Le transport et le stockage provoquent moins de pollutions, et ces produits sont plus sains pour nous (plus de substances vitales, et des denrées alimentaires rafraîchissantes ou réchauffantes ont disponibles en fonction des saisons).
- Si on mange de la viande, elle doit venir d'élevages de qualité.
- Peu de poisson, et le cas échéant soit du poisson avec le label MSC qui garantit une pêche durable soit du poisson bio et si possible du pays.
- Préférer les produits avec un label du commerce équitable (p. ex. pour le café, le thé, le cacao, les fruits exotiques, le sucre).
- Éviter les «calories vides» (sucreries, boissons sucrées, denrées alimentaires fortement transformées).
- Eau du robinet et tisanes à la place de l'eau minérale et des boissons sucrées. L'eau en bouteille consomme jusqu'à 1000 fois plus d'énergie que l'eau du robinet.
- Manger au quotidien raisonnablement et simplement, préférer les denrées alimentaires peu transformées. Cela ménage l'environnement, le porte-monnaie et la santé. Profiter des produits et des plats exotiques ou spéciaux lors des fêtes et des occasions particulières.
- Plaisir et saveur: Ce n'est que si les préparations à base de denrées alimentaires écologiquement correctes sont délicieuses et digestes que nous les aimerons et que nous appliquerons ces règles pourtant simples en soi. Qu'il s'agisse de cuisine végétarienne, selon les cinq éléments ou des recettes de nos grand-mères, réapprendre l'art culinaire permet souvent de (re)trouver les clés d'une cuisine quotidienne simple, fraîche, délicieuse et de saison.

Karin Nowack

L'auteure est conseillère en alimentation durable et saine à Aarau.

Loi sur les épizooties: Bio Suisse recommande le non

Le peuple suisse votera le 25 novembre 2012 sur la révision de la loi sur les épizooties, dont le pilier central est le renforcement des mesures de protection. Or leur application est selon les opposants avant tout liée à des mesures de contrainte. Lors de la procédure de consultation, Bio Suisse avait notamment exigé davantage d'autoresponsabilité pour les éleveurs. Voilà pourquoi elle recommande de voter non.

Bio Suisse avait déjà soulevé différents points critiques lors de la procédure de consultation. Par exemple, les mesures étatiques de contrainte ne devraient être possibles que pour les épizooties des catégories «hautement contagieuses» et «à éradiquer». Et si elles engendrent des pertes d'animaux ou des frais exagérés, l'État devrait obligatoirement dédommager les éleveurs. «Ces deux exigences sont absentes de la révision présentée au peuple», critique Martin Bossard, le responsable des affaires politiques de Bio Suisse.

Autre point critique: Si c'est bien la prévention au niveau national qui est censée être au centre même de cette révision de la loi sur les épizooties, l'«esprit de clocher des cantons» contenu dans le projet en est la pure contradiction. «Il est regrettable que la révision ne se soit ab-



Photo: Thomas Alféidi

Bio Suisse recommande de refuser la loi sur les épizooties le 25 novembre.

L'USP soutient la révision

L'Union Suisse des Paysans (USP) soutient la révision de la loi sur les épizooties et rejette le référendum. L'USP avance que cette révision comporte plusieurs améliorations pour l'agriculture et que les arguments opposés par le comité référendaire (cf. encadré de droite) ne sont en grande partie pas corrects, mais aussi que l'impulsion de la révision est venue de l'agriculture parce que l'ancienne loi sur les épizooties n'était plus adaptée aux défis actuels: La progression de la mondialisation, de la circulation des marchandises et des personnes ainsi que celle du changement climatique posent en effet de nouveaux défis en matière de maintien et de renforcement de la santé des animaux. Selon l'USP toujours, la nouvelle loi aborde ce problème et apporte aux éleveurs des améliorations sur différents points, p. ex. le renforcement de la base légale pour le dépistage précoce des épizooties. Pour en savoir plus: www.tierseuchengesetz-ja.ch/fr/ sja

solument pas préoccupée de la question des compétences cantonales», explique encore Martin Bossard. La Confédération devrait donc pouvoir continuer d'ordonner des mesures de contrainte alors que tous cantons n'ont toujours pas de base légale pour dédommager les éleveurs en cas de pertes. Et si on pense aux grandes différences qui caractérisent les réglementations cantonales, les éleveurs devront en plus continuer de prendre des mesures plus ou moins strictes selon les cantons.

«Les concernés ne peuvent pas s'impliquer»

Dans le contexte de la loi sur les épizooties, l'autoresponsabilité est une notion particulièrement importante pour les agriculteurs, qui en demandent d'ailleurs davantage. «Les concernés doivent en effet pouvoir participer aux décisions sur les mesures étatiques de contrainte, et il faut accorder une grande importance à l'autoresponsabilité», explique Martin Bossard à propos des demandes des familles paysannes bio. Or le projet de loi ne parle absolument pas de ce point important. La nouvelle loi sur les épizooties ne

permettra donc pas d'éviter de nouveaux conflits comme ceux qui ont émaillé l'affaire de la vaccination contre la maladie de la langue bleue. En un mot comme en cent: «Une chance ratée». Stephan Jaun

Les opposants tremblent pour leurs bêtes et sont contre la contrainte étatique

La révision de la loi sur les épizooties a rencontré dès le départ de la résistance chez les éleveurs et les anti-vaccinations. Un comité formé autour du naturopathe Daniel Trappitsch a lancé un référendum en avril de cette année, et de nombreux paysans bio ont récolté des signatures. La nouvelle loi ne limite pas seulement fortement la responsabilité personnelle, la liberté de décision et l'expérience pratique des éleveurs, mais elle n'oppose rien ni à la vaccination et à la médication obligatoires ni aux mesures de contrainte pour les animaux. Non seulement cela équivaut à une concentration de pouvoir antidémocratique au sein de l'administration fédérale, mais en plus c'est nuisible pour les animaux domestiques et agricoles, comme le montrent les dégâts causés par les vaccinations de ces dernières années. Bio Suisse recommande de refuser cette révision mais n'a pas participé activement à la campagne.

Pour en savoir plus: www.tsg-referendum.ch/fr sja

Le lupin a le vent en poupe

En Suisse, le lupin végétait jusqu'ici dans l'ombre à cause du manque de demande et d'une maladie qui touche surtout le lupin blanc. La fenaco étudie maintenant si les grains du lupin à feuilles étroites peuvent servir d'aliment fourrager bio et de remplacement du soja. Elle cherche des agriculteurs bio pour cultiver du lupin de ce type.

L'agriculture suisse importe de l'étranger la plus grande partie de ses aliments fourragers protéiques. C'est aussi le cas en bio: Le taux d'autoapprovisionnement en protéines est à peine de 5 % pour les aliments fourragers biologiques. «Cette situation est insatisfaisante», dit Laila Fischer, cheffe de projet pour le secteur des céréales, des oléagineux et des aliments fourragers de la fenaco (fenaco GOF). La grande centrale agricole a cherché des alternatives du pays pour les importations de soja et en a trouvé une dans le lupin à feuilles étroites (lupin réticulé, lupin bleu), qui viendrait compléter le pois et la féverole comme sources de protéines. Ses grains contiennent plus de 30 % de protéines et conviennent surtout pour l'alimentation des ruminants.

La fenaco GOF cherche maintenant pour 2013 des agriculteurs bio pour cultiver sous contrat du lupin à feuilles étroites. «Nous voulons vérifier dans le cadre d'un projet préliminaire si le lupin à feuilles étroites marche en agriculture biologique et comme aliment fourrager», explique Laila Fischer. «L'idéal serait que les fermes puissent cultiver au moins un hectare de cette sorte de lupin, et même si possible faire un essai en bandes avec deux ou trois variétés.» Les domaines en reconversion sont aussi les bienvenus. L'entreprise garantit la prise en charge des graines de lupin à un prix de référence de 120 francs la décitonne. Pour une récolte moyenne attendue de 22 décitonnes, cela représente une marge brute potentielle de 4900 francs à l'hectare en incluant toutes les contributions fédérales.

Les grains de lupin de la récolte 2013 seront acceptés par les centres collecteurs suivants: Landi ArcJura (Delémont), Landi Weinland (Marthalen) et Landi Sursee. «Les agriculteurs des autres régions peuvent aussi s'annoncer, et nous nous efforcerons de trouver un centre collecteur plus proche de chez eux», ajoute encore Laila Fischer.

La société UFA, qui appartient aussi à la fenaco, procédera ensuite aux premiers essais d'affouragement, et des essais de fabrication de tofu de lupin destiné à l'alimentation humaine sont aussi prévus.



Les variétés non ramifiées forment seulement une tige principale, ce qui permet à la culture de mûrir plus régulièrement et plus rapidement.

Le point décisif de la maîtrise des mauvaises herbes

Le lupin à feuilles étroites n'est pas exigeant à l'égard des conditions de culture et peut monter en altitude. Un pH du sol de 6,5 est idéal. S'il est plus élevé, la teneur en calcaire libre doit être faible. Plus les sols sont acides plus les risques de chloroses calcaires sont faibles.

IMPRESSUM

bioactualités 

21^{ème} année

Parution 10 fois par an (vers le 20 du mois, sauf en janvier et en août), aussi en allemand (bioaktuell) et en italien (bioattualità)

Tirage 684 exemplaires français, 6753 exemplaires allemands (certifié WEMF)

Distribution Aux exploitations agricoles et aux entreprises sous licence Bio Suisse; Abonnement annuel Fr. 49.-, étranger Fr. 56.-

Éditeurs Bio Suisse (Association Suisse des organisations d'agriculture biologique) Margarethenstrasse 87, CH-4053 Bâle, tél. +41 (0)61 385 96 10, fax +41 (0)61 385 96 11, www.bio-suisse.ch

FiBL Institut de recherche de l'agriculture biologique, Ackerstrasse, case postale 219, CH-5070 Frick, tél. +41 (0)62 865 72 72, fax +41 (0)62 865 72 73, www.fibl.org

Rédaction Stephan Jaun (Rédacteur en chef), Petra Schwinghammer (Bio Suisse); Katharina Truninger, Markus Bär (FiBL); courriel redaction@bioactualites.ch

Traduction Manuel Perret, CH-1412 Ursins

Maquette Daniel Gorba (FiBL)

Impression Brogle Druck AG, case postale, CH-5073 Gipf-Oberfrick, tél. +41 (0)62 865 10 30

Publicité Erika Bayer, FiBL, case postale 219, CH-5070 Frick, tél. +41 (0)62 865 72 00, fax +41 (0)62 865 72 73, courriel publicite@bioactualites.ch

Abonnements et édition Bio Suisse, éditions bioactualités, Petra Schwinghammer, Margarethenstrasse 87, CH-4053 Bâle, tél. +41 (0)61 385 96 10, courriel edition@bioactualites.ch

Brève fiche technique du lupin à feuilles étroites

- **Position dans la rotation:** Pas de restrictions. Les cultures suivantes les plus adéquates sont les céréales d'automne, le colza d'automne et les pommes de terre. Intervalle de culture de 4 ans au minimum. Le lupin, qui a une longue racine pivotante et solubilise du phosphore et fournit de l'azote, est un très bon précédent.
- **Densité de semis:** Types ramifiés: 80 à 100 graines capables de germer au m², types déterminés 120 à 140 graines/m². Profondeur du semis: 2 à 4 cm.
- **Lutte contre les mauvaises herbes:** Herse étrille et/ou sarcluse quand les plantes ont au moins 4 cm de hauteur.
- **Récolte:** La durée de végétation est de 120 à 140 jours pour les variétés ramifiées (davantage en altitude) et de 100 à 120 jours pour les variétés non ramifiées. La récolte se fait en général pendant la première moitié du mois d'août.
- **Emplacement:** Sols avec pas ou peu de calcaire, pH si possible en dessous de 7. Les variétés non ramifiées peuvent aussi être cultivées en altitude.
- **Semis:** À partir de la mi-mars, inoculation avec des rhizobies nécessaire (livrées avec la semence).



Photos: Agroscope Reckenholz-Tänikon

Seules les cultures de lupins avec très peu de mauvaises herbes peuvent être moissonnées sans problèmes (ici un champ conventionnel).

L'essai n'est cependant pas sans risques: La lutte contre les mauvaises herbes est le point le plus délicat. Vu que le lupin à feuilles étroites tire son nom de ses feuilles relativement fines, il ne couvre complètement le sol que pendant une brève période. Les mauvaises herbes pouvant donc devenir un problème, le lupin ne doit être cultivé que sur des parcelles avec une faible pression des mauvaises herbes. Ce fait a aussi été constaté par Hansueli Dierauer du FiBL: «Dans l'essai de lupins que nous avons fait il y a quelques années, nous avons eu de gros problèmes de mauvaises herbes tardives», raconte-t-il. Cela plus le manque d'intérêt manifesté jusqu'ici par les moulins fourragers l'avait amené à renoncer à prévoir de nouveaux essais.

Le lupin ne supporte qu'un étréillage léger, et seulement entre les stades deux à cinq feuilles. En cas de forte pression des mauvaises herbes, il faut choisir un interligne plus grand pour pouvoir sarcler. Le lupin à feuilles étroites se récolte en général entre le début et le milieu du mois d'août. La récolte se passe normalement sans problème puisque les cultures ne versent que rarement et que les gousses sont placées assez haut et tiennent bien en place. On n'a pas non plus vu de problèmes de ravageurs en Suisse jusqu'à maintenant. Le lupin ne devrait cependant pas être cultivé dans des champs exposés aux lièvres et aux chevreuils car ils mangent volontiers les plantes de lupin des variétés sans amertume.

Seul le lupin à feuilles étroites marche bien en Suisse

Les premiers lupins ont été cultivés en Suisse dans les années nonante quand les premières variétés de lupin blanc sans amertume ont été disponibles pour l'agri-

culture. Après des rendements prometteurs au début, de nombreux champs ont subi de grosses pertes de récoltes à cause d'une maladie cryptogamique, l'anthracnose. De nombreux agriculteurs ont alors abandonné la culture du lupin. Vu qu'en plus les fabricants d'aliments fourragers n'étaient pas particulièrement intéressés et que la doctrine veut que la culture du lupin soit limitée aux sols acides, elle n'a jamais été attractive. La liste des variétés recommandées publiée en 2005 par Agroscope n'a donc plus été modifiée même si elle contenait aussi des variétés de lupin à feuilles étroites alors nouvelles sur le marché. Les essais variétaux d'Agroscope montraient clairement que le lupin à feuilles étroites (bleu) doit être préféré au lupin blanc. Les rendements du lupin à feuilles étroites sont relativement stables notamment grâce à sa nettement plus forte résistance à l'anthracnose. Dans les essais, les rendements ont atteint une moyenne de 27 dt/ha. Agroscope recommande donc de ne cultiver en Suisse que du lupin à feuilles étroites – du moins jusqu'à ce que des variétés de lupin blanc résistantes à l'anthracnose soient disponibles sur le marché.

Sélection active en Allemagne

La variété de lupin à feuilles étroites recommandée en Suisse pour l'agriculture biologique est une variété ramifiée à fleurs bleues nommée Borlu. La cheffe de projet Laila Fischer n'aimerait cependant pas se limiter à cette variété: «Nous aimerions que les cultures d'essai testent une ou deux autres variétés que nous pourrions enregistrer à l'assortiment régulier», explique-t-elle. Une variété non ramifiée (donc de type dit déterminé) serait particulièrement intéressante en altitude ou dans les régions sans sécheresse estivale,

par exemple la variété «Haags Blaue» sélectionnée en Allemagne. Les variétés non ramifiées ne forment qu'une seule tige principale et mûrissent donc plus vite que les variétés ramifiées. Il n'y a en outre pas de risque de formation tardive de nouvelles tiges, ce qui est le cas quand les étés sont humides.

En Allemagne, le semencier Steinach travaille activement sur la sélection du lupin. Par rapport à la liste de variétés qui date de l'année 2005, quelques nouvelles variétés sont disponibles tandis que d'autres ne sont plus multipliées.

Claudia Frick

L'auteur: Claudia Frick est agrojournaliste et a dirigé de 2001 à 2004 les essais de lupins d'Agroscope Reckenholz.

Pour en savoir plus

Fiches techniques

- Une fiche technique en français datant de 2008 fait partie du classeur avec abonnement de mise à jour «Agriculture biologique d'Agriidea», voir aussi www.agriidea.ch.
- La fiche technique du FiBL a été rééditée en allemand en 2012, voir www.shop.fibl.org (n° de commande: 1143), tél. 062 865 72 72, fax 062 865 72 73, courriel info.suisse@fibl.org.

Liste variétale

La «Liste recommandée des variétés de lupin à feuilles étroites et de lupin blanc pour la récolte 2005» contient de plus amples informations sur les lupins blancs et à feuilles étroites. Se trouve sur Internet: www.agroscope.admin.ch → Publications → entrer le mot-clé «lupins».

Contact fenaco

Les agriculteurs et agricultrices qui s'intéressent à cultiver du lupin pour la fenaco sont priés de s'annoncer à Laila Fischer, tél. 058 433 64 97, courriel laila.fischer@fenaco.com.



La demande pour le soja Bourgeon suisse augmente grâce au tofu

La demande pour le soja biologique suisse labellisé Bourgeon progresse sans frein. Le commerce cherche donc activement des paysans bio qui peuvent cultiver du soja. Sous réserve d'avoir les bons sols et le bon climat, le soja est une culture qui donne aux familles paysannes de la joie et des bons rendements.

L'agriculture suisse produit du soja bio pour le commerce depuis plus de 15 ans. Les surfaces actuelles ne permettent cependant pas de couvrir les besoins du marché. En effet, les produits alimentaires alternatifs et l'alimentation végétarienne sont de plus en plus appréciés, ce qui fait à son tour fortement augmenter la demande pour le soja bio. Le commerce des céréales se consacre de plus en plus à cette culture (voir encadrés).

Il faut être dans une région où le maïs grain est possible

La culture du soja bio en Suisse commence par le choix du bon emplacement. Il faut absolument que le microclimat et les sols soient adéquats. D'une manière générale, le soja vient particulièrement bien dans les régions viticoles et dans celles où on produit du maïs grain: L'idéal est donc un climat chaud et pas trop sec et des terrains qui ne sont pas situés à plus de 550 mètres d'altitude. Les sols mi-lourds et profonds avec un pH entre 6,5 et 7 sont considérés comme les meilleurs. Les sols trop alcalins ou trop acides ne conviennent pas au soja. Les terres noires fortement tourbeuses ne conviennent pas non plus car elles influencent négativement la couleur du tofu.

Les meilleurs précédents sont les céréales

Dans la rotation des cultures, le soja peut être précédé ou suivi par des céréales, des pommes de terre ou du maïs. Pois, haricots, colza et tournesol ne conviennent pas parce qu'ils transmettent la sclérotiniose. Cette maladie fongique qui peut provoquer de fortes diminutions des rendements est actuellement la seule maladie importante qui touche le soja. Elle ne pose cependant pas de problème dès qu'un intervalle de culture de trois à quatre ans est respecté entre deux plantes-hôtes. Les haricots et les pois ne sont en outre pas de bons précédents ou cultures suivantes car ils utilisent mal les réserves d'azote du sol puisque ce sont des légumineuses, mais aussi à cause de la transmission possible des pourritures des racines.

Le sarclage fait vivre le sol

Les variétés recommandées pour la Suisse sont Gallec, Aveline, Opaline, Protéix et Amphor. Il est indispensable d'inoculer le sol ou les semences avec des bactéries des nodosités. Selon le précédent et les caractéristiques du sol la pression des mauvaises herbes peut être un problème, notamment parce que le soja a un développement juvénile lent qui le rend

Le Moulin Rytz – un partenaire de longue date

C'est avec la Coopérative des producteurs biologiques romands Prokana que le Moulin Rytz a développé la production suisse de soja biologique pour fournir les grains de soja aux tofuries Futur Naturprodukte et Noppa. Ce moulin privé de Biberen BE aimerait étendre la surface de soja Bourgeon à au moins 100 ha d'ici 2014. Il achètera le soja Bourgeon de la récolte 2013 à 205.– Fr./dt et le soja de reconversion à 155.– Fr./dt.

Les producteurs doivent livrer le soja récolté directement à Biberen pour que la qualité ne souffre pas des stockages intermédiaires. En passant par Prokana, les producteurs les plus éloignés bénéficient d'une participation aux frais de transport. Le Moulin Rytz fournit ses propres semences multipliées par des membres de Prokana en collaboration avec la coopérative semencière de Düringen. Deux variétés sont actuellement disponibles, Aveline (précoce) et Protéix (mi-tardive).

■ Pour tout renseignement sur la culture et la prise en charge: Mühle Rytz AG, Unterdorfstrasse 29, 3206 Biberen, tél. 031 754 50 00.

sj

Un nouvel acheteur de soja Bourgeon suisse: fenaco

L'entreprise de commerce agricole fenaco étend de plus en plus ses activités commerciales dans le secteur bio. La fenaco GOF (acronyme allemand pour céréales, oléagineux et aliments fourragers) cherche dans ce contexte des producteurs Bourgeon qui souhaitent se lancer dans la production de soja bio.

Les producteurs intéressés peuvent s'annoncer à la fenaco GOF ou aux centres collecteurs Landi de leur région.

■ Pour tout renseignement: Ulrich Zürcher, tél. 058 434 06 66, ou Bernhard Graf, tél. 058 433 64 92, www.fenaco-gof.ch.

Les centres collecteurs de céréales ou la fenaco GOF concluront avant le semis un contrat avec le producteur. Le contrat garantit la prise en charge, la commercialisation et un prix-cible minimum. Selon les données fournies par la fenaco, ce prix sera de 213.– Fr./dt pour 2013, ce qui fait du soja Bourgeon une culture très intéressante au vu de son rendement moyen d'un peu plus de 20 dt/ha. La fenaco fournit en plus les semences correspondantes via le réseau Landi.

Un des avantages de ce nouvel acteur du secteur bio est certainement son vaste réseau de centres collecteurs situés dans presque toutes les régions.

sj

sensible à la concurrence des mauvaises herbes. Le soja, qui est une plante délicate, profite par contre du fait qu'en bio il n'y a pas d'herbicides qui peuvent freiner son développement.

Un faux-semis effectué à la herse étrille est recommandé avant le semis du soja, qui se fait d'avril à début mai quand la température du sol atteint au minimum 10 degrés. Le semis peut être suivi d'un à deux étrillages à l'aveugle en prélevée, mais la profondeur du semis doit pour cela atteindre 4 cm. Le soja est en général semé en lignes et conduit comme une sarclée. Le sarclage régule les mauvaises herbes et améliore l'aération du sol, ce qui favorise le développement des bactéries des nodosités et donc la fixation de l'azote de l'air. Les en-



Bilder: Stephan Jaun

L'agriculteur Bourgeon tessinois Pascal Rimediotti se réjouit des bons rendements (régulièrement plus de 30 dt/ha) de ses champs de soja situés dans la plaine de Magadino. Pour la fabrication du tofu, les grains de soja doivent être très propres.

La rentabilité d'un coup d'oeil

Prix-cible: 200.– Fr./ha
 Rendement moyen: 21 dt/ha
 Marge brute: env. 5900.– Fr./ha*
 Source: Catalogue des marges brutes, FiBL/Agridea
 * y. c. paiements directs et prime pour les oléagineux

treprises de travaux agricoles proposent de plus en plus des prestations de désherbage mécanique, ce qui permet d'amortir sur de plus grandes surfaces des sarcluses modernes et même pilotées par caméra.

La morelle noire (*Solanum nigrum*) est problématique dans les cultures de soja, et cette mauvaise herbe doit être enlevée à la main sur les lignes pour éviter que ses graines foncées, qui mûrissent en même temps que le soja, explosent dans la moissonneuse-batteuse et salissent les grains de soja. La récolte se fait en règle générale de septembre à mi-octobre après un ou deux jours de sec. La récolte doit être apportée le jour même au centre collecteur pour éviter tout problème de pourriture. Un rendement de 30 dt/ha peut être atteint si les conditions sont très bonnes et la culture bien conduite.

Comme pour toutes les cultures, les agriculteurs devraient s'assurer à l'avance d'avoir un acheteur pour la récolte.

La transformation en tofu de haute valeur

Une fois nettoyés, les grains de soja bio sont transformés en tofu bio Bourgeon suisse de haute valeur par des tofuries suisses comme Noppa à Rütli ZH ou Futur Naturprodukte à Frutigen BE. Le processus rappelle la fabrication du fromage: Les grains sont d'abord moulus puis cuits avec de l'eau, puis la purée ainsi obtenue est pressée pour en faire sortir le lait de soja. Un coagulant sépare ensuite le lait de soja en tofu et en petit-lait de soja. Le tofu est ensuite pressé, coupé et plongé dans de l'eau froide. Une teneur en protéines maximale et régulière est importante pour la réussite de ce processus de transformation. La matière première doit en outre être soigneusement nettoyée et totalement exempte de gluten, donc le nettoyage des installations de stockage et de transport est un aspect important de la chaîne de production. Les entreprises de transformation misent sur le soja bio produit en Suisse à cause de sa bonne qualité et de la transparence de la filière, entre autres parce que cela permet de commu-

niquer clairement la traçabilité jusqu'aux producteurs agricoles.

Les stratégies à long terme des détaillants montrent une tendance vers la provenance suisse, qui est aussi de plus en plus à l'ordre du jour dans le commerce spécialisé. La croissance continue du marché des produits au tofu ainsi que l'augmentation du besoin de transparence dans la production agricole et dans le fonctionnement de la filière devraient permettre de garantir l'écoulement pour ces prochaines années.

Bernhard Graf, fenaco GOF;
 Stephan Jaun

Pour en savoir plus

Fiches techniques

- Une fiche technique en français datant de 2007 fait partie du classeur avec abonnement de mise à jour «Agriculture biologique d'Agridea», voir aussi www.agridea.ch.
- La fiche technique du FiBL a été rééditée en allemand en 2009, voir www.shop.fibl.org (n° de commande: 1023), tél. 062 865 72 72, fax 062 865 72 73, courriel info.suisse@fibl.org.



Les écobilans ne sont pas encore parfaits

On recourt de plus en plus aux écobilans pour évaluer les impacts environnementaux de la production agricole, et cette méthodologie est aussi utilisée pour comparer les conséquences de différents systèmes agricoles. Le développement de cet instrument n'est cependant pas encore totalement terminé, et ses utilisations actuelles peuvent mener à des jugements fallacieux.

Les écobilans se sont établis comme l'instrument d'évaluation environnementale et servent toujours plus de base décisionnelle, par exemple pour le développement des stratégies de gestion environnementale. Conçus à l'origine pour l'évaluation des produits et processus industriels, les écobilans sont aussi de plus en plus utilisés pour l'évaluation environnementale de l'agriculture. Le gros avantage des écobilans saute aux yeux: Puisqu'ils tiennent compte de l'impact environnemental de l'ensemble du cycle de vie d'un produit depuis la production de la matière première jusqu'à l'élimination du produit en fin de vie, les écobilans sont la méthode la plus complète d'évaluation environnementale.

Dans le cas du cycle de vie des denrées alimentaires, c'est en général l'agriculture qui représente la plus grande partie de l'impact environnemental. Cela explique pourquoi de nombreux écobilans n'évaluent les produits agricoles que jusqu'à leur sortie de la ferme. Ce genre de bilans

permettent de voir où l'impact environnemental est le plus fort au cours de la production agricole d'un produit. Il y a aussi maintenant de plus en plus d'écobilans qui comparent entre eux les produits agricoles de différents systèmes de production – par exemple les produits bio et PI.

Par rapport à la surface ou par rapport au produit

Les écobilans calculent pour l'instant les impacts environnementaux de la production agricole par rapport à la surface. Vu que les écobilans mettent l'obtention des produits au premier plans, on divise en général les impacts environnementaux rapportés à une surface par le rendement produit sur cette surface, ce qui permet de montrer l'importance de l'impact environnemental de la production d'un litre de lait ou d'un kilo de viande de bœuf par exemple.

En règle générale, les rendements à la surface réalisés par la production extensive sont évidemment inférieurs à ceux de

la production intensive. Quand on compare les écobilans des denrées alimentaires, par exemple de la viande de bœuf produite par les élevages de vaches mères et par l'engraissement bovin conventionnel, les produits des systèmes extensifs s'en tirent souvent moins bien, et cela bien que l'impact environnemental rapporté à la surface soit en général plus faible dans les systèmes extensifs.

Image faussée: La production extensive semble inécologique

On en conclut souvent que les systèmes agricoles extensifs comme l'agriculture biologique ont besoin de plus de surface que les systèmes intensifs pour produire la même quantité de produits, puis que les systèmes intensifs sont donc plus économes en ressources et sont mieux à même de nourrir une population mondiale en augmentation avec une surface agricole utile identique ou même en diminution.

Le fait que cette réflexion basée uniquement sur l'efficacité des ressources ne permet pas vraiment une évaluation concluante de la compatibilité environnementale des différents systèmes de production apparaît au plus tard lorsqu'on considère les impacts environnementaux réels de l'agriculture industrielle intensive. Si l'agriculture industrielle est en effet la cause principale de la régression mondiale de la biodiversité, elle contribue aussi fortement aux émissions anthropiques de gaz à effet de serre et à la dégradation des sols – et donc à leur baisse de fertilité.

D'où vient le flou

Les systèmes agricoles durables sont caractérisés par le fait qu'ils produisent de bons rendements dans le cadre des limites naturelles tout en limitant leurs conséquences négatives à un minimum supportable. Un outil d'évaluation qui doit servir à développer des systèmes agricoles écologiques doit forcément tenir compte de ces deux aspects. Or l'utilisation actuelle



Photo: zVg

Vu qu'elle n'est pas encore totalement au point pour l'agriculture, la méthode des écobilans peut donner une fausse image des produits, surtout quand on l'utilise pour faire des comparaisons.

des écobilans n'en tient pas compte, et cela pour les raisons suivantes:

- L'évaluation environnementale des produits agricoles à l'aide d'écobilans demeure encore incomplète, et les impacts environnementaux les plus importants de l'agriculture, c.-à-d. ses conséquences sur la biodiversité et sur la qualité des sols, n'interviennent pas du tout ou seulement incomplètement dans les écobilans. Cela vient du fait qu'il n'existe pas encore de méthodes reconnues pour chiffrer ces conséquences environnementales.
- Les bilans écologiques tiennent trop peu compte de la multifonctionnalité de l'agriculture: En ne rapportant l'impact environnemental de l'agriculture que sur ses produits, on se concentre uniquement sur l'aspect de la production. Or une agriculture durable remplit aussi d'autres fonctions importantes comme la protection du paysage et le respect des besoins spécifiques des animaux agricoles. Les évaluations devraient donc pouvoir tenir compte de ces fonctions.
- S'y rajoute le fait que, même pour des impacts environnementaux qui sont aujourd'hui calculés de manière standard avec des écobilans (p. ex. le potentiel de réchauffement climatique ou d'eutrophisation*), les écobilans différencient encore trop peu précisément certaines différences entre les divers systèmes agricoles. Par exemple, le calcul des émissions de méthane des ruminants tient bien compte du fait qu'une ration riche en concentrés produit moins d'émissions

* Eutrophisation: Surfertilisation et apports exagérés de nutriments dans les eaux de surface.

Le FiBL veut améliorer la méthodologie

Le FiBL cherche, dans le cadre du projet «Amélioration de la méthode des écobilans pour représenter l'agriculture biologique», à continuer le développement de la méthodologie des écobilans. Le but est de mieux pouvoir représenter l'impact environnemental des différents systèmes agricoles. Le projet est financé par le Fonds Coop pour le Développement durable et par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). L'EPFZ et la société ESU-services GmbH sont partenaires de ce projet qui a démarré en juillet 2011 et durera jusqu'en décembre 2014.

Le Fonds Coop pour le développement durable soutient ce projet.



Les impacts de l'agriculture sur la biodiversité, la qualité des sols ...

et que les rations riches en fourrages grossiers habituelles en agriculture biologique en provoquent davantage. Par contre, les modèles ne tiennent pas compte du fait que, à cause de sa plus forte teneur en protéines, l'affouragement basé sur les concentrés provoque une augmentation de la teneur en azote des déjections, surtout de l'urine, ce qui engendre une augmentation des émissions d'ammoniac et influence négativement aussi bien le bilan climatique que le potentiel d'eutrophisation et d'acidification. Un autre exemple est le manque de différenciation entre les engrais minéraux et organiques lors du calcul des émissions de protoxyde d'azote. Sur la base des différents modes d'action des engrais minéraux et organiques, on peut cependant s'attendre à ce qu'il y ait différents modèles d'émissions de protoxyde d'azote. Globalement, la différenciation déficiente de certains

aspects des différents systèmes agricoles amène les écobilans comparatifs à donner une image trompeuse de la réalité, ce qui risque de mener à des conclusions erronées.

Dans le contexte de l'évaluation environnementale de l'agriculture à l'aide d'écobilans, les difficultés qui viennent d'être esquissées signifient qu'il n'est pas encore possible de comparer de cette manière des systèmes agricoles différents, et aussi que les écobilans ne permettent pas encore de déterminer quel système agricole est le plus écologique. Il faut tout d'abord continuer le développement de la méthodologie, car les bilans doivent en particulier tenir compte des impacts de l'agriculture sur la biodiversité et sur la qualité des sols. Il faut aussi arriver à refléter encore plus exactement la complexité de l'agriculture et à mieux représenter les différences qui existent entre les divers systèmes agricoles.

Matthias Meier, FiBL

Photos: Lukas Pfiffner



... et la protection du paysage n'interviennent pas du tout ou seulement incomplètement dans les écobilans.



Photo: oliv

Derrière de g. à d.: Sandra Rhis (Oasis Santé, St-Imier, 3^{ème} rang), la famille Gwerder-Ruesch (Regebogen, Schwyz, 1^{er} rang); devant: Christian Meier et Andrea Schödler (Buono, Brugg, 2^{ème} rang).

Le meilleur magasin bio de l'année

Plus de 2000 lecteurs et lectrices du magazine de consommateurs bio «oliv» ont participé au vote des lecteurs pour l'élection du meilleur magasin biologique suisse. Des votes ont été déposés pour au total 156 magasins bio. Les critères de l'évaluation étaient «amabilité du service», «service à la clientèle», «composition de l'assortiment», «compétence de conseil» et «atmosphère du magasin».

C'est le magasin bio «Regebogen» de Schwyz qui a remporté la première place. La deuxième place a été attribuée au magasin bio Buono de Brugg et la troisième au magasin Oasis Santé de St-Imier.

■ Pour en savoir plus: www.oliv-zeitschrift.ch slu/psH

4 x le Bourgeon aux Swiss Cheese Awards

La ville de Bellinzone a récemment accueilli la huitième édition des Swiss Cheese Awards. Après le discours inaugural de Pierre Lehmann, le directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, il y a eu abondance de travail pour la grosse centaine d'experts et abondance de médailles pour les produits primés. Les 115 experts ont en effet évalué au total 714 fromages répartis en près de trente catégories. En fin de parcours, un jury spécial a désigné parmi les meilleurs de toutes les catégories le Swiss Cheese Champion, le grand vainqueur général. Ce titre tant convoité a été attribué à Charles et Patrick Hauser de Le Lieu VD pour leur Vacherin Mont-d'Or AOC. Ils sont donc officiellement les meilleurs fromagers suisses de l'année. Tous les vainqueurs de chaque catégorie ont reçu une médaille, et nous pouvons féliciter quatre artisans fromagers Bourgeon pour la leur: la fromagerie Augstbord de Tourtemagne VS pour son Wallis 65 Valdor, la fromagerie Seiler Käserei AG pour son raclette classique carré, les Fromages Spielhofer SA BE pour leur Tête de Moine AOC ainsi que Jürg Flükiger de la fromagerie de Splügen GR pour son Splügnér Kräuterzauber (un fromage aux herbes), ce dernier pouvant ainsi rajouter à son palmarès, qui comprend un World Cheese Award, cette médaille nationale pour le merveilleux fromage de la région de Splügen.

■ Pour en savoir plus sur le concours et ses lauréats: <http://www.cheese-awards.ch/fr/> slu/mp

Rabais généreux pour les petites entreprises

Le Bio Marché de Zofingue permet à plus de 35'000 visiteurs de s'enthousiasmer pour une vaste palette de denrées alimentaires, de cosmétiques naturels, de textiles, de matériaux de construction et de meubles. Les exposants peuvent s'inscrire dès maintenant pour avoir un stand. Les petites entreprises obtiennent des conditions avantageuses.

Dans la vieille ville de Zofingue, le prochain Bio Marché permettra du 21 au 23 juin aux exposants suisses et étrangers – des petits producteurs aux grossistes – de présenter leurs produits que les visiteurs pourront déguster et acheter. Dorothee Stich, la directrice de Bio Marché AG, est bien consciente que les petites entreprises ne peuvent souvent pas se payer un stand. Voilà pourquoi elle baisse de nouveau les prix des stands pour les petites entreprises en espérant qu'elles profitent de ces conditions attractives et s'inscrivent d'ici au 31 mars 2013 au plus tard pour un stand au Bio Marché de Zofingue. Ce rabais spécial est accordé aux petites entreprises dont le chiffre d'affaires annuel total ne dépasse pas 200'000 francs et dont le personnel représente au maximum 400 pour cent de poste. Ceux qui s'annoncent jusqu'à fin 2012 profitent en plus d'un tarif particulièrement attractif. Les exposants qui préfèrent se joindre au stand collectif de Bio Suisse et de Demeter peuvent s'inscrire en utilisant le formulaire d'inscription spécialement réservé aux preneurs de licences de Bio Suisse et de Demeter et intitulé «Anmeldeformular für Lizenznehmer von Bio Suisse und Demeter». Tous les documents et informations se trouvent (en allemand) sur le site www.biomarche.ch.

ProSpecieRara cherche des plantes aromatiques et médicinales

L'organisation ProSpecieRara (PSR) a publié cet appel dans le cadre de son engagement pour la protection des espèces et de la diversité génétique:

- ProSpecieRara cherche des plantes qui sont cultivées en Suisse depuis au moins dix ans et qui
 - ont déjà été utilisées comme plantes aromatiques ou médicinales (prière de décrire brièvement l'utilisation);
 - ont déjà été multipliées;
 - possèdent une propriété particulière (p. ex. résistance extraordinaire au froid, parfum particulier etc.).
- Prière d'annoncer vos plantes avec les indications ci-dessus à la cheffe de projet Esther Meduna, tél. 062 832 08 20, courriel info@prospecierara.ch.

Prière de ne pas envoyer de plantes pour le moment. PSR

PUBLICITÉ

Pots en verre avec couvercle Bouteilles avec fermeture à étrier

Pour toutes sortes d'aliments:
Marmelades, fruits, légumes, ...
Bocaux de formes et de grandeurs différentes
de 0,4 dl jusqu'à 1 litre.
Bouteilles avec fermeture à étrier 2,5 dl jusqu'à 1 litre.
Echantillons gratuits avec liste des prix sur demande

Crivelli Emballages • CH-6830 Chiasso
☎ 091 647 30 84 • Fax 091 647 20 84
crivelliimballaggi@hotmail.com



Photo: Thomas Alfeld

Des sols sains riches en carbone organique sont absolument nécessaires au maintien des systèmes alimentaires durables.

L'agriculture biologique fait augmenter les teneurs en carbone des sols

Le FiBL a publié en collaboration avec l'EPFZ, l'université d'Aberdeen et la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) une étude financée par la Fondation Mercator Suisse qui montre que l'agriculture biologique séquestre davantage de carbone dans ses sols que l'agriculture conventionnelle. Cet avantage de l'agriculture biologique est aussi valable dans les systèmes biologiques fermés qui n'importent pas de biomasse provenant de l'extérieur pour fertiliser leurs sols. Ce résultat se base non seulement sur les meilleures études disponibles dans le monde, c.-à-d. seulement sur des essais dans lesquels les deux systèmes agricoles ont été comparés entre eux sous des conditions identiques, mais aussi sur les meilleures méthodes statistiques permettant d'analyser ces résultats. Ce résultat confirme une ancienne hypothèse qui ne reposait cependant jusqu'à maintenant sur aucune base scientifique approfondie.

Cela signifie que les systèmes agricoles biologiques qui pratiquent une fumure organique et ont des rotations culturales diversifiées comprenant des légumineuses fourragères à enracinement profond enrichissent le sol avec du carbone. Ce processus fixe du carbone dans le sol, ce qui contribue non seulement à limiter le changement climatique mais aussi à améliorer la qualité du sol, ce qui lui permet de mieux s'adapter aux effets du changement climatique comme les longues sécheresses ou les pluies violentes.

- Pour en savoir plus: Cette étude (en anglais) peut être téléchargée depuis www.fibl.org (chercher le titre «Globale Analyse: Biolandbau reichert Kohlenstoff im Boden an» → Mehr lesen → Studie). FiBL

Jubilé: l'IFOAM a 40 ans

L'histoire de l'IFOAM (International Federation of Organic Agriculture Movements) a commencé en 1972 lorsque le président de l'association française d'agriculture biologique «Nature et Progrès» avait appelé à la création d'une fédération internationale chargée d'assurer l'avenir de l'agriculture biologique. L'organisation faitière s'investit depuis lors dans le monde entier pour faire reconnaître les intérêts de ses 870 organisations membres de plus de 120 pays. À l'occasion de son quarantième anniversaire, l'IFOAM organise entre autres les «Journées de Bonn pour le Développement durable».

- Pour en savoir plus: www.ifoam.org
slu

Vins bio: 3 x l'excellence!

Les vigneron bio reçoivent de plus en plus souvent des distinctions et la reconnaissance admirative d'experts et de gourmets de la scène nationale et internationale. Il y a en effet eu trois nouvelles distinctions ces dernières semaines: Le domaine La Torre de Poschiamo GR produit dans les vignes de San Siro, près de Bianzone dans la Valteline, un vin biologique internationalement reconnu: En plus de deux autres médailles, le maître de chai Marcel Zanolari a gagné avec son Cabernet Sauvignon le prix convoité «Bio Cervim 2012» du 20ème concours international des vins des régions de montagne, un prix réservé au meilleur vin biologique ou biodynamique. Ce Cabernet Sauvignon n'a pas seulement été désigné meilleur vin biologique, il a aussi gagné la médaille d'or toutes catégories confondues, c.-à-d. le prix spécial «Premio Eccellenza CERVIM 2012». Bertrand Favre, du Domaine du Miolan à Choulex GE, a reçu pour son Gamaret 2011 le «Prix Bio» décerné dans le cadre du gala du Grand Prix du Vin Suisse 2012. Commentaire du jury: «Un vin rond et équilibré au palais, qui a du corps ainsi que des tannins harmonieux, et dont le fruité est long en bouche...». Et le troisième compère d'excellence est le pionnier du vin bio Reynald Parmelin, qui peut rajouter aux nombreuses distinctions qu'il a déjà reçues le «Trophée Bio Vaud» de la «Sélection des Vins Vaudois». Reynald Parmelin fête par ailleurs cette année ses 20 ans de viticulture biologique. Nos plus sincères félicitations, et: Prosit!

- Pour en savoir plus:
 - www.la-torre.ch
 - www.vinsdegeneve.ch → introduire «miolan prix bio» dans le moteur de recherche
 - www.lacapitaine.ch

PETITES ANNONCES

Cherche

Bourgogne, France: Ferme en Biodynamie labellisée Demeter (élevage allaitant, transformation de céréales) recherche **associé-e éleveur-euse** pour reprendre le troupeau laitier (30 V.L.) Nous étudions tous projets. EARL Les Terres de Vie 0033 (0) 386 44 25 41 ou 0033 (0) 695 28 93 68, courriel lesterresdevie@yahoo.fr

Cherche **transporteur ou petit tracteur** bon marché, tél. 062 299 04 36

Cherchons pour la diffusion d'un prospectus des Amis des hautes-tiges un **agriculteur sous contrat** avec Biopartner Schweiz AG ist, tél. 079 420 89 11 (on parle seulement l'allemand)

Famille CH cherche dans l'Oberland zurichois **maison avec remise**, même nécessitant des rénovations. Nous réjouissons de votre appel, tél. 079 623 09 49

Offre

Utilisez votre bois pour des rénovations et des petites constructions. Je **scie toutes les essences forestières directement en forêt**. Vos grumes et billons seront transformés en piquets, planches, chevrons, madriers, etc. etc. Grumes: longueur max. 5 mètres, diamètre max. 0,60 mètre. Accès routier pas nécessaire. Vos frais seront réduits au minimum, bon rapport qualité - prix. Tarif: 60.-Fr/h Prochaine disponibilité dès le 15 janvier 2013. Contact: biotiss@bluewin.ch ou tél. 079 633 92 20, Frédéric Tissières, Valais

Vendons **miel de fleurs des montagnes certifié Bourgeon**, en bocaux ou en bidon, tél. 091 797 17 72, courriel biohonig-sauter@bluewin.ch

À vendre 12 t de **foin de prairie maigre** et 2 t de **regain de ZM 1**. Balles rondes, environs Aarau-Frick, tél. 078 862 86 80

Moi-même actif dans l'agriculture, je réalise pour vous votre **présentation sur Internet de A à Z**. Demandez une offre, tél. 055 240 85 33, courriel info@hofseiten.ch, www.hofseiten.ch

FORSCHUNG

Mikroorganismen für eine öko-effiziente Pflanzenernährung

Wann

Donnerstag 10./Freitag 11. Januar, 08.30–16.30

Wo

ETH Zürich, Universitätsstrasse 2, LFW C5

Was

Öffentliche Lehrveranstaltung der Gruppe für Pflanzenernährung des Masterstudiengangs in Agrarwissenschaften. Programm: www.zfw.ethz.ch → Weiterbildungsangebot → Fortbildungskurse → Nützliche Mikroorganismen

Kosten

Fr. 100.–, Barbezahlung an Veranstaltung

Auskunft, Anmeldung

Bis 30. November per E-Mail an christiane.gujan@usys.rthz.ch

ART-Tagung 2013

Wann

Donnerstag 24. Januar, 9.00–16.00

Wo

Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, Reckenholzstrasse 191, 8046 Zürich

Was

Aktuelles aus der Forschung für den Bioacker- und -futterbau.

Auskunft, Anmeldung

ART, Reckenholzstrasse 191, 8046 Zürich, Tel. 044 377 71 11, www.agroscope.admin.ch → Veranstaltungen

GEMÜSEBAU, GARTEN

Biokartoffeltagung

Wann

Dienstag 4. Dezember, 9.00–16.00 (verschoben vom 7. März)

Wo

FiBL, 5070 Frick

Was

Kupferfreier Anbau von Kartoffeln, Qualitätsansprüche der Grossverteiler, Vermeidung von Flachschorf, Stellung der Kartoffeln in der Fruchtfolge (Drahtwürmer) und andere aktuelle Themen.

Kursleitung

Hansueli Dierauer, FiBL

Auskunft, Anmeldung

FiBL Kurssekretariat, Postfach, 5070 Frick, Tel. 062 865 72 74, Fax 062 865 72 73, E-Mail kurse@fibl.org, www.anmeldeservice.fibl.org

Jahrestagung Biogemüse

Wann

Mittwoch 16. Januar

Wo

3210 Kerzers

Was

Die Biogemüsebranche trifft sich und diskutiert Fragen zum Markt und zu neuen Trends. Dazu



Photo: Thomas Alföldi

Wo

FiBL, 5070 Frick

Was

Aktuelle Themen aus Praxis und Forschung zur Legehennenhaltung. Am Nachmittag Jahresversammlung der IG Bio-Ei Suisse.

Tagungsleitung

Veronika Maurer, FiBL

Auskunft, Anmeldung

FiBL Kurssekretariat, Postfach, 5070 Frick, Tel. 062 865 72 74, Fax 062 865 72 73, E-Mail kurse@fibl.org, www.anmeldeservice.fibl.org

Bioschweinetagung

Wann

Donnerstag 7. März

Wo

FiBL, 5070 Frick

Was

Aktuelle Themen rund um die Bioschweinehaltung. Entwicklungen und Chancen auf dem Markt werden erörtert und produktionstechnische Fragen anhand von Berichten aus der Praxis diskutiert.

Tagungsleitung

Barbara Früh, FiBL

Auskunft, Anmeldung

FiBL Kurssekretariat, Postfach, 5070 Frick, Tel. 062 865 72 74, Fax 062 865 72 73, E-Mail kurse@fibl.org, www.anmeldeservice.fibl.org

TIERHALTUNG

Bio Weide-Beef

Wann

Dienstag 15. Januar

Wo

Betrieb Stefan und Helen Schreiber, Gründelematt, 4317 Wegenstetten

Was

Die Produktion von Bio Weide-Beef ist für viele eine gute Alternative zur Milchproduktion. Bio Weide-Beef verringert den Arbeitsaufwand gegenüber der Milchviehhaltung um mehr als die Hälfte. Milchviehställe sind zudem meistens einfach und ohne hohe Umbaukosten für die Haltung von Bio Weide-Beef einzurichten. Produktionstechnische Grundlagen, Handel, Produktionsrichtlinien, Preise. Ein Vertreter der Micarna zeigt das langfristige Potenzial auf.

Kursleitung

Eric Meili, FiBL

Auskunft, Anmeldung

FiBL Kurssekretariat, Postfach, 5070 Frick, Tel. 062 865 72 74, Fax 062 865 72 73, E-Mail kurse@fibl.org, www.anmeldeservice.fibl.org

Bio Weide-Beef

Wann

Mittwoch 16. Januar

Wo

Betrieb Urs und Rosmarie Weyeneth, Kesslergasse 30, 4571 Lüterkofen

Was, Auskunft, Anmeldung

Siehe oben, 15. Januar

Biolegehennentagung

Wann

Donnerstag 24. Januar

GRANDES CULTURES

Grandes cultures bio (Journée de Prokana)

Date

Vendredi 11 janvier 2013

Lieu

Yverdon-les-Bains VD

Programme

Présentation des résultats des essais 2012 dans différentes grandes cultures suivie du point sur le marché. Comment diversifier le parc de machines pour le travail du sol et le désherbage. Nouvelles alternatives pour la commercialisation et la mise en valeur des fourrages grossiers.

Responsable du cours

Maurice Clerc, FiBL

Information et inscription

Stefanie Leu, Secrétariat des cours du FiBL, Postfach, 5070 Frick, tél. 062 865 72 74, fax 062 865 72 73, [courriel cours@fibl.org](mailto:cours@fibl.org), www.inscription.fibl.org

Photo: Maurice Clerc, FiBL



2^{ème} Journée suisse des Grandes Cultures Bio

Date

Mercredi 12 juin 2013

Lieu

Agrilogie, Grange-Verney, 1510 Moudon (VD)

Contenu

Un rendez-vous absolument incontournable, une date à réserver absolument: Grande manifestation durant laquelle les participants peuvent visiter des essais bio, suivre des démonstrations de machines, s'informer sur le marché des grandes cultures bio et rencontrer de nombreux interlocuteurs de toute la filière. Nouveau thème: les herbages.

Organisation

Organisation conjointe par Agroscope, Agrilogie, Agridea, Bio Suisse, l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL), Prokana, Prométerre et Sativa.

Responsable

Lisa Pagani, Prokana, Conseillère en agriculture biologique, Grange-Verney, 1510 Moudon, tél 021 905 95 50, fax 021 905 95 69, [courriel l.pagani@prometerre.ch](mailto:courriel.lpagani@prometerre.ch), www.prometerre.ch

ARBORICULTURE

Forum arbo bio

Date

Jeudi 28 février 2013

Lieu

Vétroz VS

Contenu

Présentation des derniers résultats et acquisitions de la recherche arboricole bio. Le point sur l'actualité économique et sur le marché des fruits bio.

Responsable du cours

Jean-Luc Tschabold, FiBL

Information et inscription

Stefanie Leu, Secrétariat des cours du FiBL, Postfach, 5070 Frick, tél. 062 865 72 74, fax 062 865 72 73, [courriel cours@fibl.org](mailto:cours@fibl.org), www.inscription.fibl.org

VIGNE ET VIN

Congrès annuel de la viti-viniculture bio

Date

Mercredi 6 mars 2013

Lieu

Olten

Contenu

Nouvelles tendances en viticulture et vinification. L'occasion également d'échanger entre collègues vigneronnes et vigneronnes de toute la Suisse.

Responsable du cours

Andreas Häseli, FiBL

Foires et marchés 2012

DATE	ÉVÈNEMENT	DE QUOI S'AGIT-IL
24–25 novembre	Marché de Pierre-à-Bot, Neuchâtel	Marché bio de Noël avec restauration

Information et inscription

Stefanie Leu, Secrétariat des cours du FiBL, Postfach, 5070 Frick, tél. 062 865 72 74, fax 062 865 72 73, courriel cours@fibl.org, www.inscription.fibl.org

PERSPECTIVES D'AVENIR

Ateliers sur l'avenir du Bio

Date et horaire

Lundi 26 novembre, 09.30 – 16.30

Lieu

Institut agricole de Grangeneuve, Route de Grangeneuve 31, Posieux FR

Programme

Conférences le matin et World Café l'après midi

Conférencière

Marie Garnier, Conseillère d'Etat; Fritz Glauser, Député et Président de la FSPC; Daniel Bärtschi, Directeur de Bio Suisse; Christian Bieri, Agriculteur bio; Andreas Rohner, Responsable du secteur bio de la Fenaco; Ewald Schafer, Fromager bio

Organisation

Bio Fribourg et DIAF-IAG

Responsable du cours

Nicolas Rossier, IAG

Coûts

Gratuit

Renseignements et inscriptions

Inscriptions obligatoires par téléphone au 026 305 58 60 ou par courriel à l'adresse iagspv@fr.ch

FORMATION PROFESSIONNELLE

Cours blocs en agriculture biologique

Public

Ces cours blocs font partie de l'apprentissage en agriculture biologique et sont donc obligatoires pour tous les apprentis agricoles. Ces cours sont aussi ouverts à toute personne intéressée (sur inscription uniquement, voir coordonnées ci-dessous).

Dates

- Cours bloc 1, 1^{ère} année d'apprentissage: du 21 au 25 janvier 2013
- Cours bloc 2, 2^{ème} année d'apprentissage: du 28 janvier au 1 février 2013
- Cours bloc 3, 3^{ème} année d'apprentissage: du 4 au 8 février 2013
- Cours bloc 4, 3^{ème} année d'apprentissage: du 22 au 26 avril 2013

Lieux, programmes etc.

Les informations détaillées sur ces cours blocs sont constamment remises à jour dans l'agenda sur www.bioactualites.ch. Les lieux définitifs seront fixés ou peuvent changer en fonction des inscriptions.

Contenu

Ces cours progressifs traitent l'ensemble des matières en relation avec la formation professionnelle de base en agriculture biologique: production végétale et animale, transformation et commercialisation, économie, etc.

Coûts, renseignements et inscriptions

Pour toute demande de renseignements et d'inscription, veuillez vous adresser à Lisa Pagani, Conseillère en agriculture biologique, Grange-Verney, 1510 Moudon, tél 021 905 95 50, fax 021 905 95 69, courriel l.pagani@prometerre.ch, www.prometerre.ch

VACHES LAITIÈRES

Prévention et soins complémentaires dans le troupeau bovin

Date et horaire

Mardi 13 novembre, 09.30 – 16.15

Lieu

Au Café du Soleil, Saignelégier JU

Contenu

Les thérapies complémentaires peuvent être aisément appliquées soi-même dans son troupeau bovin mais, pour obtenir de bons résultats, ces disciplines complexes requièrent de bonnes connaissances de base. Pour appliquer l'homéopathie, il est très utile de bien savoir observer ses animaux et de connaître les caractéristiques des principaux remèdes homéopathiques.

Programme

- Les bases nécessaires à une bonne observation des animaux: symptômes d'une maladie aigue ainsi que comportement et caractère de l'animal lors de maladies chroniques.
- Recherche du meilleur remède homéopathique à l'aide de cas pratiques.
- Études de cas: de l'observation des symptômes et du caractère de l'animal aux soins complémentaires à appliquer.

Intervenants

Pamela Stähli, vétérinaire

Organisation

Gilles Aeschlimann, CNAV et Véronique Frutschi, FRI

Coûts

Membres FRI: coûts selon les conditions arrêtées en la matière; membres des vulgarisations des autres cantons: 60.– Fr./jour; non-membres des vulgarisations: 120.– Fr./jour.

Remarques

Cette journée s'inscrit dans la suite des activités des groupes d'intérêt (GI) conduits par la FRI et la CNAV sur ces thématiques. Les membres des GI sont également priés de s'inscrire. Au terme de cette journée, les personnes qui ne font pas encore partie d'un GI et qui sont intéressées à poursuivre dans ce domaine pourront se joindre à l'un des deux groupes d'intérêt déjà actifs.

Les rencontres des GI reprendront suite à cette journée.

Renseignements et inscriptions

Jusqu'au 2 novembre 2012 par téléphone au 032 420 74 20 ou en ligne sur le site www.frij.ch.

Affouragement et santé des vaches laitières

Date

Jeudi, 13 décembre

Lieu

Palézieux-Village VD

Programme

Présentation des résultats du projet Feed no Food sur la réduction des concentrés et discussion autour de la problématique des achats de fourrages grossiers (si possible d'origine régionale). Résultats du projet pro-Q sur la réduction des antibiotiques.

Visite d'une ferme l'après-midi

Responsable du cours

Christophe Notz, FiBL

Information et inscription

Stefanie Leu, Secrétariat des cours du FiBL, Postfach, 5070 Frick, tél. 062 865 72 74, fax 062 865 72 73, courriel cours@fibl.org, www.inscription.fibl.org

Diminuer les concentrés en production laitière

Date

Mardi 19 février 2013

Lieu

Arc jurassien

Contenu

Présentation des principaux résultats du projet Feed no Food sur la réduction des concentrés: effets sur la production, la santé et la longévité des vaches laitières. Visite d'une ferme; motivations de l'exploitant pour diminuer les concentrés. Résultats d'autres recherches et impact économique.



Photo: Thomas Alfeld, FiBL

Responsable du cours

Véronique Frutschi, FRI

Information et inscription

Stefanie Leu, Secrétariat des cours du FiBL, Postfach, 5070 Frick, tél. 062 865 72 74, fax 062 865 72 73, courriel cours@fibl.org, www.inscription.fibl.org

BIODYNAMIE

Introduction aux fondements de la Biodynamie

Date et horaire

Lundi 4 février, mardi et mercredi 2 et 3 avril 2013, une journée en été 2013

Lieu

L'Aubier, Hôtel-Restaurant et Ferme-Fromagerie, 2037 Montézlillon NE

Contenu

Le cours est obligatoire pour tous les producteurs en reconversion.

Programme

Cours d'introduction aux bases de l'agriculture biodynamique en quatre jours: La notion d'individualité appliquée à l'agriculture. – La fumure biodynamique et les soins aux plantes. – Les préparations biodynamiques à pulvériser. – Le compostage biodynamique. – Les rythmes du cosmos. – Le paysage et la diversité comme facteurs de santé pour l'agriculture et l'homme. – Une nouvelle approche pour soigner les plantes. – La recherche biodynamique. – Pratiques spécifiques pour l'élevage, pour les grandes cultures et les cultures légumières et l'arboriculture. – Pratiques spécifiques pour la viticulture. – Comment créer de la diversité dans le vignoble; la Biodynamie peut-elle se prolonger à la cave?; régénération du vignoble, rythmes et emploi des préparations, travail du sol, taille, rognages, semis, greffage, plantation, etc. – Visites sur le terrain.

Organisation

Association pour la Biodynamie Renseignements et Inscriptions

Information et inscription:

Association pour la Biodynamie, Tiergartenstrasse 8, 4410 Liestal, tél. 061 706 96 43, fax 061 706 96 44, courriel info@demeter.ch

Les balles rondes, ça roule: Fourrages grossiers bio suisses

Le portail en ligne www.boursebio.ch propose actuellement beaucoup de fourrages grossiers biologiques suisses. Les animaux des fermes Bourgeon doivent en principe manger des fourrages grossiers Bourgeon produits en Suisse, mais le Cahier des charges de Bio Suisse permet de donner 10 % de fourrages grossiers «bio fédéral» ou «bio UE».

Le Cahier des charges de Bio Suisse accorde une grande importance aux fourrages grossiers. Les ruminants doivent consommer 90 % de fourrages grossiers par rapport à la matière sèche (MS) totale affouragée au troupeau. La toute récente augmentation du nombre de fermes Bourgeon dans les régions de

pour chercher un partenaire contractuel. Les contrats de collaboration permettent aux domaines agricoles de se vendre des fourrages sur une base plus contraignante et donc de économiser la recherche annuelle d'un partenaire commercial.

Les prix se fixent selon les conditions commerciales du moment, c.-à-d.

être comptés avec les fourrages grossiers bio CH, le total ne devant pas dépasser 10 % de la quantité totale de matière sèche.

Exception à la règle de l'affouragement 100 % bio

Il n'est normalement plus possible de donner des aliments non bio aux ruminants. Il existe toutefois des exceptions, p. ex. en cas de mauvaises récoltes. L'octroi des autorisations exceptionnelles (art. 3.1.8 du Cahier des charges de Bio Suisse et art. 16a de l'Ordonnance bio) est du ressort des organismes de certification avec l'accord de l'Office fédéral de l'agriculture. Sur présentation d'une demande écrite, l'organisme de certification peut autoriser les éleveurs directement concernés d'une certaine région à acheter pendant un certain temps des fourrages grossiers non biologiques, mais seulement s'il n'y a pas de fourrages bio sur le marché. Au moins un des critères suivants doit alors être rempli:

- Récoltes perdues à cause de conditions météorologiques inhabituelles (p. ex. sécheresse, humidité);
- Récoltes perdues à cause d'une catastrophe (p. ex. inondation, grêle, avalanche, glissement de terrain);
- Récoltes perdues à cause d'une invasion de ravageurs (p. ex. souris, vers blancs);
- Destruction du stock de fourrages grossiers par un incendie ou un autre événement.

Un document imprimé ou PDF de la Bourse Bio (www.boursebio.ch) doit être joint à la demande pour prouver qu'aucun fourrage de qualité bio n'est disponible. Les fourrages bio non disponibles ne peuvent en outre être remplacés que par des fourrages de la même catégorie selon l'annexe 3 du Cahier des charges de Bio Suisse, c.-à-d. p. ex. fourrages prairiaux par fourrages prairiaux, maïs plante entière par maïs plante entière.

Stephan Jaun

Beatrice Scheurer-Moser, Bio Suisse



Photo: Daniel Corba

grandes cultures du Plateau a provoqué l'arrivée de plus de fourrages grossiers bio de bonne qualité sur le marché. Vu que ce dernier doit commencer par se roder en fonction de cette nouvelle offre, les acheteurs et les vendeurs ne se trouvent pas encore toujours du premier coup. Au lieu de bien chercher, la solution de facilité consiste à importer des fourrages bio de l'étranger. Or les transports de fourrages sur de longues distances ne correspondent pas à la philosophie bio.

Les annonces sont gratuites sur www.boursebio.ch

Ceux qui cherchent de la marchandise suisse trouveront l'offre actuelle de fourrages grossiers biologiques sur la bourse en ligne www.boursebio.ch. Les agriculteurs qui ont des produits à vendre ou à acheter peuvent les annoncer et en chercher gratuitement sur ce portail en ligne géré par Bio Suisse et le FiBL qui propose aussi un vaste assortiment de fourrages grossiers du commerce. Et ceux qui cherchent une relation d'affaires à long terme peuvent mettre une annonce

en fonction de l'offre et de la demande. Une liste des recommandations de prix se trouve sur le portail en ligne www.bioactualites.ch dans la rubrique Marché.

Foin bio CH et bio UE: Seulement 10 pour cent

Le Cahier des charges de Bio Suisse permet d'acheter autant qu'on veut de fourrages grossiers bio produits par des domaines Bourgeon suisses. Ces achats ne sont donc restreints que par la limitation des effectifs du cheptel et par le bilan de fumure. Pour les producteurs Bourgeon, les achats de fourrages grossiers certifiés OBio CH (ordonnance suisse sur l'agriculture biologique) ou OBio UE sont limités à 10 % de la quantité totale de matière sèche.

Le Cahier des charges de Bio Suisse n'autorise les importations de fourrages grossiers que si elles proviennent des pays limitrophes. Les fourrages doivent être recertifiés par Bio Suisse si on veut pouvoir les compter avec les fourrages Bourgeon. Il est aussi possible d'importer des fourrages grossiers «bio UE». Eux aussi doivent provenir des pays limitrophes, et ils doivent

Non à la nouvelle loi sur les épizooties

» Grâce au référendum qui a abouti, nous pourrions voter le 25 novembre sur la révision de la loi sur les épizooties (LFE). Nous lui disons très clairement NON. La loi soumise au vote n'apporte aucune amélioration par rapport à l'actuelle et « ancienne » loi – bien au contraire. Elle permet maintenant entre autres d'exploiter des banques de vaccins.

La loi sur les épizooties ne concerne pas seulement les paysans, mais aussi tous ceux qui ont des animaux. Ce vote ne concerne de loin pas seulement la question des vaccinations obligatoires qui peuvent être ordonnées. Il s'agit en fait avant tout de la suppression de notre responsabilité personnelle. Il paraît que c'est la responsabilité de l'Office vétérinaire fédéral (OVF) qui doit devenir l'instance supérieure. Et ces gens, qui n'ont aucune expérience pratique, pourront désormais décider au sujet de nos animaux domestiques et agricoles.

D'un côté on prêche à longue vue d'année que les paysans doivent être des entrepreneurs responsables et se développer... et de l'autre on nous prescrit tout et on doit avaler tout rond les avis d'experts tandis que l'on tourne en ridicule le savoir des paysans et des paysannes.

Reprenons donc au sérieux notre propre responsabilité et déterminons nous-mêmes ce qui arrive à nos animaux. Ne nous laissons pas mettre sous tutelle. Alors: non à cette révision de la loi sur les épizooties.

Pia et Karl Stadler, Weingarten TG

Pas de vaccination forcée!

» Il n'y a encore pas si longtemps, en 2008–2009, la Suisse a vacciné à grande échelle contre la maladie de la langue bleue des bovins et des ovins. Cette campagne a provoqué de graves dommages dus aux effets secondaires des vaccins, ce qui a rendu quelques paysans très sceptiques à l'égard des vaccinations. Certains ont refusé de répéter la vaccination tandis que d'autres, qui avaient entendu parler des expériences de leurs collègues, ne voulaient même plus essayer. Les objecteurs ont subi selon les cantons des pressions plus ou moins fortes allant des menaces d'amendes de 20'000 francs à des peines de huit mois



de prison en passant par l'interdiction de déplacer les animaux et par des séquestres de quarantaine. Vu que la Confédération n'avait pas de loi sur les mesures de contrainte

en cas d'épizooties ou de médication forcée, la plupart des éleveurs ont pu prendre un avocat et se soustraire à ces graves menaces.

Or la révision de la loi sur les épizooties ancre légalement des mesures obligatoires qui éliminent totalement la responsabilité des éleveurs (aussi valable pour les animaux domestiques) et coupent court aux méthodes alternatives. La conséquence serait que, lors de la prochaine « épizootie », les pharmas créent à toute vitesse un vaccin, le « testent » elles-mêmes puis recourent à la loi fédérale pour se remplir les poches vu que tous les éleveurs seront obligés d'utiliser ce vaccin. Et nous autres consommateurs, forcés d'absorber les résidus de ces produits pharmaceutiques que les déjections animales auront transmis au sol puis aux produits laitiers, à la viande ou aux légumes, nous sommes aussi touchés par l'absorption involontaire de poisons comme l'hydroxyde d'aluminium, le mercure et tous les neurotoxiques contenus dans chaque vaccin.

Heureusement que le référendum contre cette loi a abouti! Car c'est maintenant au peuple de décider comment la lutte contre une épizootie devra pouvoir être menée. Croyez-moi: Aucun éleveur ne peut désirer que ses bêtes souffrent d'une épizootie, mais il y a des éleveurs qui disposent de bonnes méthodes naturelles efficaces pour soigner leurs bêtes. Il est par ailleurs criminel d'administrer un vaccin qui n'a pas été testé de manière indépendante, dont l'efficacité n'est pas prouvée et qui ne peut pas prétendre exclure tout effet secondaire grave. À part remplir les poches des pharmas et des vétérinaires, la dernière campagne de vaccination n'a apporté que maladies et désolation dans les étables et les fermes, et nous, nous avons « dégusté » sans le savoir des denrées alimentaires contaminées.

Donc, votez NON à la loi sur les épizooties le 25 novembre!

Pour en savoir plus:
www.impfentscheid.ch

Un minispot intitulé « Impfen muss freiwillig bleiben! » peut être visionné sur www.vimeo.com/51301459

Prisca Würzler, Vorderarni, Amsteg UR

Méfiance à l'égard de la justice vétérinaire

» Il ne fait aucun doute que la nouvelle loi sur les épizooties soumise au peuple suisse le 25 novembre contient quelques nouveautés non contestées – mais ce n'est que la moitié de la vérité.

Beaucoup se rappellent bien de la vaccination forcée contre la maladie de la langue bleue ordonnée en 2008 et en 2009. La plupart des éleveurs l'ont tolérée en faisant le poing dans la poche. De nombreuses bêtes, tombant malades ou avortant, ont souffert de ces vaccins. Quelques dizaines d'éleveurs, dont moi, n'ont pas autorisé la vaccination de leur cheptel. Nos troupeaux ont été placés sous séquestre, nous avons été interrogés comme des criminels par la police et l'ordre judiciaire, punis de lourdes amendes et menacés de prison. Puis retournement de situation: à peine quelques mois plus tard, abrogation de cette inutile vaccination forcée contre la langue bleue. Mais la méfiance à l'égard de l'hégémonie de la justice vétérinaire qui s'était largement installée chez les paysans est restée intacte.

Or la nouvelle loi sur les épizooties justifie cette méfiance. Elle permet de créer des banques de vaccins. Et n'en doutons pas, ces vaccins seront utilisés. Même contre la volonté des éleveurs qui veulent supporter eux-mêmes le risque, faible comme l'a démontré l'expérience, que certains animaux tombent malades. Pour y arriver on renforce l'arsenal des dispositions répressives pour soumettre les paysans qui oseraient se rebeller.

Et d'autre part la nouvelle loi ne dit rien sur l'indemnisation des dommages vaccinatoires. Et rien sur une instance indépendante chargée d'observer et d'évaluer les processus décisionnels menant à ordonner une vaccination générale ainsi que les inconvénients à long terme de ces vaccinations pour les animaux et les hommes.

Si je n'ai pas confiance en cette nouvelle loi, c'est parce qu'énormément de choses font soupçonner que les possibilités actuelles de vaccination forcée seront encore étendues. Je refuse donc cette loi en l'état. J'espère seulement que le Conseil fédéral et le Parlement finiront par accorder plus de responsabilités aux éleveurs, mais aussi par donner une chance aux alternatives qui peuvent remplacer les vaccinations forcées.

Werner Ammann, agriculteur, Ganterschwil SG

L'alternative pour votre argent.

La Banque Alternative Suisse est spécialisée dans le financement du secteur des énergies renouvelables.



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Pour une véritable alternative :
T 021 319 91 00
www.bas.ch

social durable
alternative
solidaire équitable



Mühle Rytz AG
Agrarhandel und Bioprodukte

Votre partenaire bio

Putzstart : La clé d'une lactation réussie

Vos avantages :

- Diminution de la perte de poids en début de lactation
- Maîtrise des risques d'acétonémie et d'infertilité
- Bon démarrage de la lactation

Votre potentiel d'économie grâce à Putzstart :

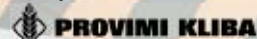
- Un retour en chaleur évité: gain = CHF 300.
- Un cas d'acétonémie en moins: gain = CHF 400.-

L'investissement dans Putzstart: 100 kg par vache à la place d'un aliment starter habituel ne représente qu'un investissement de CHF 30.-

Nous vous conseillons volontiers.

Mühle Rytz AG, 3206 Biberen Tel. 031 754 50 00
www.muehlerytz.ch, mail@muehlerytz.ch

et votre conseiller régional



 Exploitation commerciale certifiée biologique, spécialisée en importation directe 

agrobio **schönholzer ag**
www.agrobio-schoenholzer.ch

CH-9217 Neukirch an der Thur
Tel: +41 (0)71 642 45 90 (lun-ven 8-12)
Mobile: +41 (0)79 562 45 00 (lun-ven 13-14)
Email: info@agrobio-schoenholzer.ch

D'ACTUALITÉ

Paille: nouvelle récolte, toutes les variations, BIO et conventionnelle

Céréale plante entière BIO: déshydraté, en cubes, fourrage grossier, riche en amidon et en fibres, contenu comparable au maïs plante entière

COMMANDEZ MAINTENANT!

Pulpe de betteraves BIO, ensilage, en balles ou séchée, en cubes

Produits de maïs BIO

DE QUALITÉ SUPÉRIEURE HABITUELLE

Foin BIO: toutes les variantes et qualités!

Foin de luzerne BIO: contenu de MA sélectionnable (de 4ème à 6ème coupe)

Pellet de luzerne BIO: p.ex. power pellets de >20% en MA

Mélasse de betterave: très énergétique et appétible, visqueuse, livraison en container



Il faut déjà penser à l'affouragement hivernal!

hosberg AG

Bio Eierhandel

8630 Rütli ZH, Tél. 055 251 00 20

**Le leader
du commerce
des œufs bio!**



Visitez notre site internet: vous y trouverez des informations acutelles pour les clients et les fournisseurs!
www.hosberg.ch

KAG freiland
das zertifizierte Bio-Land

